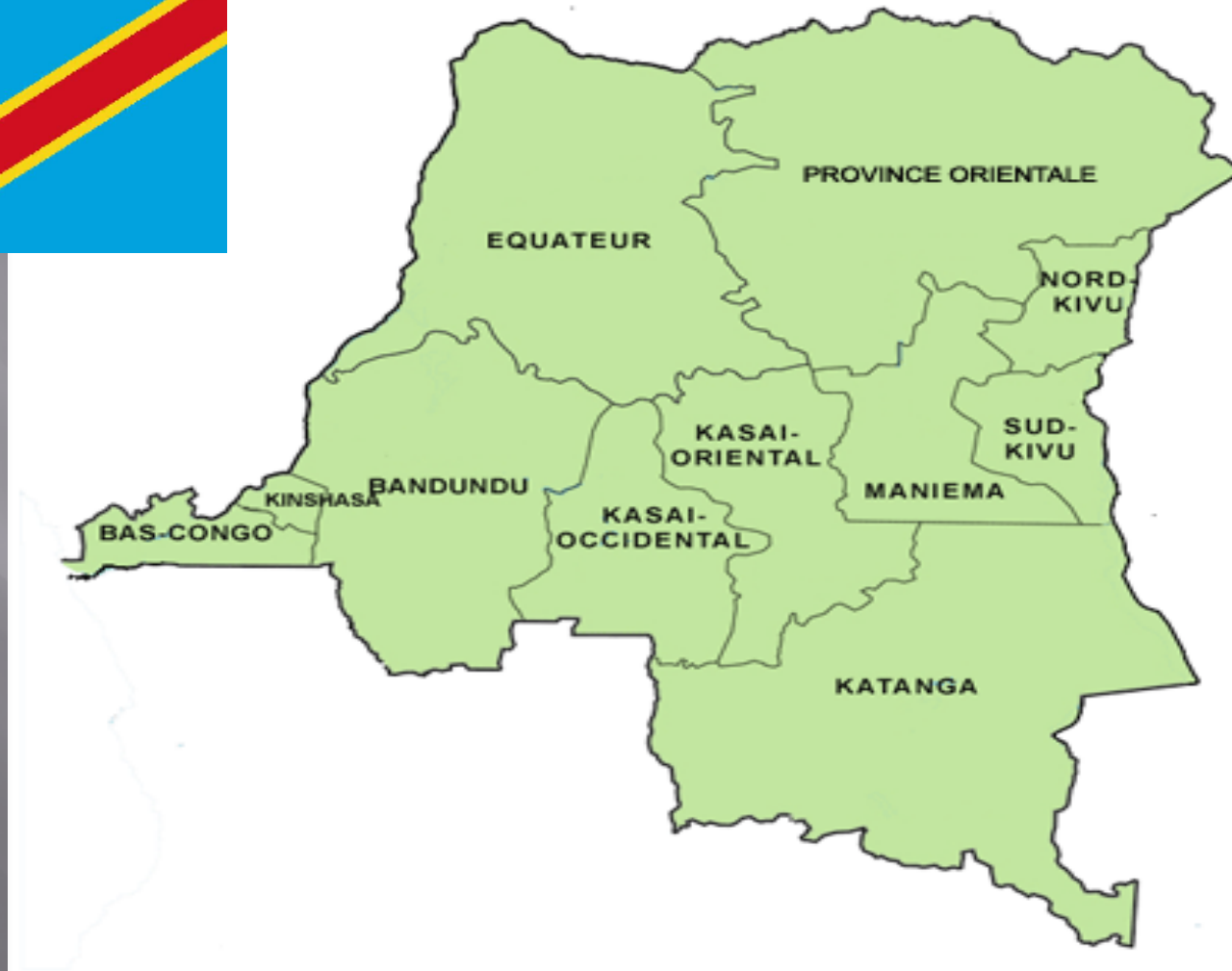


# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



# PRESENTATION SUR LE PROTOCOLE DE NAGOYA-KUALA LUMPUR SUR LA RESPONSABILITE ET LA REPARATION

Par Bienvenu MUPENDA

# INTRODUCTION

- ▣ La République Démocratique du Congo est signataire du Protocole de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation depuis le 15 septembre 2011.

# Mise en œuvre du Protocole au niveau national

- ▣ Le processus de ratification du protocole est en cours car la volonté politique y est manifestée.
- ▣ Les sensibilisations sont entrain d'être menées auprès des décideurs politiques ainsi que des membres du parlement sur la portée de ce protocole pour notre pays.

# CONTRAINTES

- ▣ L'appui financier fait défaut quant à une large diffusion dudit protocole à l'endroit de tous les acteurs concernés dans ce secteur.
- ▣ Le manque des capacités des experts nationaux en ce qui concerne l'évaluation des risques liés à l'utilisation des OVMs issus de la biotechnologie moderne.

- ▣ Insuffisance de moyens pour équiper des laboratoires appropriés chargés d'effectuer l'évaluation des risques sur la manipulation des organismes génétiquement modifiés.

# PERSPECTIVE

- ▣ La RDC compte ratifier le protocole de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation avant la fin de cette année 2013.

▣ MERCI POUR VOTRE AIMABLE  
ATTENTION.